

## LYCEE UNION-CHRETIENNE - INTERNAT DE FILLES

### TROUSSEAU OBLIGATOIRE (le tout marqué au nom de l'élève)

- ✓ 2 paires de drap, des couvertures ou couette, alèze, et oreiller
- ✓ Robe de chambre
- ✓ pyjama
- ✓ pantoufles
- ✓ nécessaire de toilette
- ✓ portemanteaux
- ✓ lingerie suffisante

### EMPLOI DU TEMPS

|                    |  |
|--------------------|--|
| 06h50 :            | lever  |
| 7h30 :             | petit déjeuner. Au menu : beurre, confiture, boisson (lait froid, chocolat, thé) |
| 8h :               | début des cours, avec interruption de 9 h 45 à 9 h 55                            |
| 11h50 :            | interruption de cours  |
| 12h :              | déjeuner   |
| 12h50 :            | étude surveillée obligatoire ou reprise des cours                                |
| 16h45 (ou 17h40) : | fin des cours et goûter des internes   |
| de 17h15 à 18h50 : | étude  |
| 19h :              | dîner  |
| de 20h à 20h40 :   | étude - prière du soir   |
| 22h :              | extinction des lumières  |

### Sortie du mercredi (si les parents l'autorisent) :

de 14 h (ou après le dernier cours) à 17h30.

Les pensionnaires peuvent également rester à l'internat s'ils le désirent ou si les familles ne donnent pas l'autorisation de sortir en ville.

Ceux qui seront en retard à l'étude de 17h30 (sauf raison valable) ne sortiront pas le mercredi suivant.

Les terminales qui ont un devoir surveillé de 13h à 17h peuvent rentrer au plus tard à 18h45

Les autres jours, ils ne doivent pas sortir sans obligation et sans autorisation. Ces autorisations ne doivent être demandées qu'exceptionnellement.

### **Rentrée à l'internat le dimanche soir (pour les filles uniquement)**

Il est possible de rentrer le dimanche soir entre 20h et 21h : le signaler en début d'année. Prévenir le dimanche après-midi en cas de changement. Après 21h, l'Etablissement est fermé.

Une contribution financière est demandée pour le service et les frais supplémentaires.

## REGLEMENT

### UTILISATION DU TELEPHONE PORTABLE

Il est interdit à l'intérieur des bâtiments (voir règlement intérieur).

Ils doivent être remis le soir avant l'étude de 20h.

Si cette consigne n'est pas respectée, les appareils seront confisqués jusqu'à la fin de la semaine.

Si un élève refuse d'obéir, il sera exclue de l'internat.

### LES ETUDES SONT SURVEILLEES.

Pendant les études, il faut de bonnes conditions de travail pour soi et pour les autres, d'où la nécessité :

- d'être à l'heure
- de ne pas quitter la salle, ce qui implique de prévoir tout ce qu'il faut pour le temps de l'étude
- de respecter le silence

Avoir un livre de bibliothèque à sa disposition pour lire quand le travail scolaire est terminé

### LES REPAS

**Tous les élèves internes** doivent se rendre **avec ponctualité** au réfectoire pour le petit déjeuner et les repas.

### RECOMMANDATIONS POUR LE DORTOIR

Le dortoir est fermé à clé dans la journée.

- Chaque soir, il faut préparer le sac pour le lendemain en prévoyant tout ce qui est nécessaire (livres, cahiers, sacs de sport, vêtements... etc.). **Retourner au dortoir dans la journée n'est pas possible.**
- Eviter de faire du bruit après 21 h 30 et éteindre au plus tard à 22 h. Garder le silence et une grande discrétion. Ne pas aller dans un autre box.
- **Faire le lit** chaque matin et **veiller à la propreté** du lavabo. Laisser la chambre en ordre : pas d'encombrement des tablettes et du lavabo, penser aux personnes qui font le ménage.
- Les images et les affiches de mauvais goût ne sont pas acceptées. Ne pas mettre de papier scotch sur les murs et les cloisons.
- **Utiliser une robe de chambre pour aller à la douche.** L'utilisation de la douche est payante et se prend en silence.
- Le sac de sport ne doit pas rester dans les classes : le descendre le matin et le remonter le soir.
- La saisie de drogue ou d'alcool aura pour conséquence le renvoi définitif de l'élève avec dénonciation en cas de délit.

### AUTRES RECOMMANDATIONS

Les internes doivent garder leur argent sur eux. Ils doivent veiller à ne pas laisser traîner les vêtements ou autres objets de valeur, l'Etablissement décline toute responsabilité en cas de vol.

Les valises ou sacs de voyage doivent être fermés à clé quand ils sont entreposés dans les couloirs.

Il est formellement interdit **d'avoir** des cigarettes et de fumer dans l'Etablissement. Un manquement à cette règle entraîne l'exclusion définitive.